

L'association Prosimar critique l'urbanisation du quartier **Sainte-Marguerite : des projets contestés**

Près d'une centaine d'adhérents ont participé à l'assemblée générale de Prosimar (Association pour la protection du site et de l'environnement de Sainte - Marguerite), différents sujets ont été abordés : la révision du plan d'occupation des sols, l'urbanisation de Sainte-Marguerite, le projet Hippocampe et le plan de circulation.

Le point le plus important à l'ordre du jour concernait les contentieux en cours auprès du tribunal administratif, le premier d'entre eux, déposé par un collectif d'associations de Pornichet, concernait la révision du POS (plan d'occupation des sols). Sur ce point le tribunal n'a toujours pas rendu son jugement.

En revanche, après négociations, la Société Eiffage Immobilier a accepté de réduire le nombre de logements de 48 à 12 sur le terrain du « bateau ». Prosimar a retiré les deux recours relatifs à ce projet et au lotissement des Poulgas.

Concernant les dossiers très sensibles liés à la sauvegarde de l'environnement sur le secteur de Sainte-Marguerite, Prosimar émet la plus grande réserve. L'association va demander à la commission des sites d'examiner dans son ensemble la très forte urbanisation qui va découler des trois projets sur les zones contiguës de Cupressus, Poulgas et Rueil - Malmai-son. Pour l'association, « ces trois dossiers sont un exemple de plus montré par Jacques Lambert et son équipe d'accroissement de l'urbanisation à Sainte-Marguerite ».

Maxime Labarbe, président de Prosimar, met l'accent sur un projet qui inquiète également fortement l'association. « Il s'agit d'Hippocampe. Son ampleur et son coût sont démesurés pour une commune comme Pornichet. Il provoquera ici encore, une densification de l'urbanisation ».

Circulation, stationnement... Elles portaient sur le plan de circulation, attendu depuis des années, notamment sur l'avenue Bonne-Source, les problèmes de sécurité dans le bois de la lande de Cavaro, le non-respect de la réglementation sur le chemin des Douaniers emprunté régulièrement par les vélos et même les motos. Mais également sur la circulation dangereuse devant le tabac « La Caravelle » du fait d'un stationnement anarchique, l'itinéraire VTT indiqué par l'office du tourisme empruntant des chemins privés.

Toutes ces questions seront transmises à la municipalité, et Prosimar espère qu'elles seront suivies de réponses, afin que les relations avec la municipalité ne se résument pas à des contentieux.